

La Lettre du CRJFC



Au sommaire de ce numéro

Éditorial

Interventions des membres du CRJFC

Publications des membres du CRJFC

Manifestations 1^{er} semestre 2022

Manifestations 2^e semestre 2022

Soutenances

Vie du laboratoire

Éditorial

L'actualité du CRJFC de ce premier semestre 2022 est fortement marquée par la science politique.

D'une part avec l'obtention d'un contrat doctoral par Privat Nsem Medjoto, pour le sujet «Territorialisation des politiques publiques et participation citoyenne : Étude du Conseil Départemental pour la citoyenneté et l'autonomie (CDCA)», sous la direction de Mathieu Petithomme.

Le CRJFC souhaite féliciter ici, d'autre part, Mathieu Petithomme qui devient membre junior de l'Institut universitaire de France, à compter d'octobre, avec le thème de recherche «Les nouveaux partis populistes de gauche en France, en Espagne et en Grèce : Organisation, militantisme et politiques publiques en perspective comparée». «Jusqu'à récemment, dit. M. Petithomme, le populisme était considéré comme un phénomène marginal, principalement lié aux partis nationalistes et antisystèmes. Mais le succès des partis et des mouvements 'anti-établissements' et des extrêmes-droites en Europe a amené une nouvelle attention scientifique au phénomène. Comment des mouvements autrefois marginaux sont-ils devenus dominants dans de nombreux systèmes politiques démocratiques ? De plus, les mouvements populistes de gauche demeurent assez peu étudiés, au-delà de caricatures médiatiques à leur égard. Dans le cadre d'une réflexion plus générale du CRJFC et de l'axe de travail 'Démocratie, territoires, marché', ce projet de recherche vise à fournir une étude empirique d'ampleur en s'appuyant sur des enquêtes de terrain : observation participante, entretiens avec des élus et acteurs militants, étude de l'organisation et des innovations politiques mises en œuvre par ces mouvements. Il s'agira de comparer les trois facettes classiques de tout parti politique, l'organisation interne, la sociologie des militants et de leurs pratiques, et les politiques publiques soutenues et mises en œuvre par ces mouvements. La comparaison entre La France Insoumise (LFI), Podemos et Syriza, trois organisations emblématiques en France, en Espagne et en Grèce, permettra de mieux comprendre ce que le populisme de gauche veut dire, tout comme ses réussites et ses limites. Plus globalement, le projet permettra de diriger un ensemble de projets de recherche collectifs liés aux mutations du militantisme, des partis politiques, des gauches européennes et des démocraties contemporaines». ///



Interventions des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

Henri Bouillon

«Obéir ou désobéir au droit en période de covid», intervention dans le séminaire sur Les rendez-vous du droit de la santé. *Covid-19 et droit*, Amanda Dubuis (dir.), Belfort, 11 mars 2022.

Alexandre Ciaudo

«Recours», *Les mots en procédure*, E. Joannard-Lardant et J. Jourdan-Marques (dir.), Lyon II, 26 janvier 2022.

Ariane Conus

«La conciliation judiciaire. Regard comparé», *La procédure civile en France et en Suisse. Formation, mutations et influences*, Besançon, 16 et 17 mars 2022.

Hélène De Pooter

«Le droit international relatif aux pandémies», 1er colloque franco-brésilien pour la paix et le développement durable, Université de Florianopolis (Brésil), via Zoom, 9 mai 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=RDo6aNvAITs>

«The future of International Health Law», Webinaire de l'African Institute for International Law, *International Law as a Tool for Addressing Health Challenge*, via Zoom, 25 mars 2022.

«One Health and International Law», Webinaire du Center for International Law (CIL), National University of Singapore, via Zoom, 8 mars 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=vsJIBH117jc>

Amanda Dubuis

2e rendez-vous du droit de la santé : Covid-19 et droit : regard croisés franco japonais, Belfort, 11 mars 2022 (coordination scientifique).

Sâmi Hazoug

«L'exécution des décisions (regard français)», *La procédure civile en France et en Suisse. Formation, mutations et influences*, Besançon, 16 et 17 mars 2022.

Kahina Khadraoui

«Les effets de la covid-19 sur les délais de détention provisoire en France», *2e rendez-vous du droit de la santé : Covid-19 et droit : regard croisés franco japonais* (organisé par A. Dubuis), Belfort, 11 mars 2022.

Leila Lankarani

«France and North-Macedonia : between Soft Power, International Law and European Law on Foreign Direct Investment», visioconférence à la table ronde sur *France puissance douce dans les Balkans occidentaux*, organisée par la South East European University en Macédoine du Nord, dans le cadre du projet ESPLORADO porté par la DRIF pour l'université de Franche-Comté, 17 mars 2022.

Béatrice Lapérou-Schneider

«La mise en danger du salarié», *2e rencontre de droit pénal social, organisation scientifique et intervention*, Besançon, 10 mars 2022.

«COVID-19 et responsabilité de l'employeur en France», *2e rendez-vous du droit de la santé : Covid-19 et droit : regard croisés franco japonais* (organisé par A. Dubuis), Belfort, 11 mars 2022.

Intervenante à la table ronde sur l'accord de réparation obtenu par SNC Lavalin (organisée par le Pr. A. Manirabona), Université de Montréal, 8 juin 2022.

Christine Lebel

«Présentation des Ordonnances n°2021-1192 et n°1193 du 15 septembre 2021 portant réforme du droit des sûretés et le droit des entreprises en difficulté», AFDR, *Actualité législative et jurisprudentielle en droit des territoires 2022 APRES 2021 : Entreprise agricole, espace rural et environnement, marché agro-alimentaire*, Paris, 2 février 2022.

«Le nouveau statut unique de l'entrepreneur individuel et l'extinction programmée de l'EIRL», S. Delriau et A. de Bissey (dir.), *Premiers regards sur le nouveau statut d'entrepreneur individuel*, Toulouse, 4 mars 2022.

«Nouveau statut d'entrepreneur individuel et sociétés agricoles», *20e Rencontres de droit rural Agridées – AFDR*, Paris, 6 avril 2022

«Rapport de synthèse des 5e Journées Internationales des Amateurs Eclairés du Vin (JIAEV)», Association VITAE et le l'Institut Georges Chapez, Terroir, Assemblage, Effervescence, Reims, 11 juin 2022.

«Loi en faveur de l'activité professionnelle indépendante : quels apports pour la filière vitivinicole ?» R. Bouniol (dir.), *3e matinée d'actualisation en Droit viticole*, Université de Perpignan Via Domitia - Antenne de Narbonne, 23 juin 2022.

«Le rôle de l'étiquetage nutritionnel simplifié», M. Malaurie-Vignal et D. Heintz (dir.), *Made in France et valorisation de la qualité et du savoir-faire*, Paris, 27 juin 2022.

Delphine Martin

Participation au Printemps de la donnée organisé par le portail Data@ubfc de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté avec les étudiants du Master 1 droit du numérique. Sujets présentés : Les idées reçues en matière de protection des données personnelles (6 mai 2022) ; Le traitement des données sensibles dans le cadre de la recherche (13 mai 2022) ; Les difficultés du procédé d'anonymisation des données personnelles (20 mai 2022).

Chantal Mathieu

«Le droit à la preuve et la production de preuve illicite», Chantal Mathieu (dir.), *L'actualité jurisprudentielle du droit à la preuve en droit du travail*, Besançon, 5 mai 2022.

Interventions des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022



«Sanctionner le silence : de la non dénonciation des actes répréhensibles commis dans le cadre des relations de travail», *2e rencontre de droit pénal social*, Besançon, 10 mars 2022.

Le droit disciplinaire, actualité jurisprudentielle, séminaire de travail destiné aux conseillers prud'homaux, Besançon, 13 avril 2022 (direction et intervention).

Jean-Baptiste Rauscher

«La rédaction d'un droit écrit : étude comparative comtoise et neuchâteloise», *La procédure civile en France et en Suisse. Formation, mutations et influences*, Besançon, 16 et 17 mars 2022.

Catherine Tirvaudey

«Le temps et les écritures en procédure civile française», *La procédure civile en France et en Suisse. Formation, mutations et influences*, Besançon, 16 et 17 mars 2022.

Médiation et entreprise, Journée d'étude 6 mai 2022 Besançon, co-organisation et co-direction avec Candice Martinez (IRTS).

La procédure civile en France et en Suisse : formation, mutations et influences, colloque Besançon, 16 et 17 mars 2022, Co-direction Laurent Kondratuk et François Bohnet (UniNE)

Interventions des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

Émilie Bertin

«Inconventionnalité de la privation automatique et générale du droit de vote imposée à une personne placée sous tutelle partielle», *AJ Famille*, mars 2022, n°3, p. 165-166.

«Vote des majeurs en tutelle : un droit à concrétiser», *ASH. Actualités sociales hebdomadaires*, 2022, p. 12.

Henri Bouillon

«Les entreprises publiques locales au soutien de la production d'énergies renouvelables : les avantages comparatifs des montages juridiques», publication sur le site Internet du Réseau EDEN.i (accessible en ligne).

«Construction et déconstruction de la légalité par le juge administratif», Jean-Marie Pontier et Urbain Ngampio-Obélé-Bélé (dir.), *Le droit administratif aux défis du XXIe siècle*, éd. Institut francophone pour la justice et la démocratie, 2022, p. 39-55.

Juliette Brunie

«L'évolution de la négociation collective d'entreprise révélatrice de l'orgueil syndical ?», *Le droit et les péchés capitaux*, actes de colloque, Université Paris Sud – Jean Monnet, Mare & Martin, 2022, p. 1315.

Alexandre Ciaudo

«La place du secrétaire général du Conseil constitutionnel dans le procès constitutionnel», E. Lemaire, T. Perroud (dir.), *Le Conseil constitutionnel à l'épreuve de la déontologie et de la transparence*, Lextenso-LGDJ, 2022, p. 281.

Caroline Decoster

«Vox populi, vox regis ou l'art du monologue politique : les réunions publiques sous Philippe IV le Bel», M. Bubenicek et F. Foronda (dir.), *Doléances. La plainte politique, voie de régulation des rapports gouvernés-gouvernants (XIIIe-XVIIIe siècle)*, École des Chartes, 2022, p. 35-44.

Hélène De Pooter

«Pandémie et migrations», T. Fleury-Graff, Patrick Jacob (dir.), *Migrations et droit international*, Actes du colloque de Paris-Saclay (UVSQ) de la Société française pour le droit international, Pedone, 2022, p. 273-302.

Olympe Dexant-de Bailliencourt

«Constitutionnalité du recours incident réservé au président de l'AMF», *Droit des sociétés*, 2022, n° 5, p. 25.

«Refus d'anonymisation et révélation des données patrimoniales : gare au risque d'atteinte à la vie privée dans les procédures de sanction AMF», *Droit des sociétés*, 2022, n° 4, p. 1

«L'impossible renversement de la présomption d'utilisation "indue" de l'information privilégiée», *Droit des sociétés*, 2022, n° 3, p. 29.

«Rapport 2021 du HCGE : des précisions apportées et des ambitions affichées», *Droit des sociétés*, 2022, n° 1, p. 29.

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

Charles Fortier

«Travaillisation accrue... et statut codifié», *AJFP*, 2022/1.

Benoît Géniaut

«L'intention du travail dissimulé et la qualification du contrat de travail. À propos d'une divergence persistante de jurisprudence», *JCP S*, 22, 2022.

Marc-Antoine Granger

Droit administratif, Bréal, Lexifac Droit, 4e éd. 2022.



Code de la sécurité intérieure, Dalloz, 5e éd. 2022. Annotations et commentaires des titres I et IV (principes généraux de la sécurité intérieure ; déontologie de la sécurité publique) du Livre Ier ainsi que des livres IV (police nationale et gendarmerie nationale), V (polices municipales) et VI (activités privées de sécurité).

«Prendre la sécurité privée au sérieux», *Revue Lexsociété*, Université Côte d'Azur, 26 janvier 2022.

«Le "continuum de sécurité" à l'épreuve des exigences constitutionnelles de la sécurité intérieure. Commentaire de quelques aspects de la décision n°2021-817 DC du 20 mai 2021», *RFDC*, 2022, n° 1.

Béatrice Lapérou-Schneider

Action publique, action civile, *e-JurisClasseur*, LexisNexis, mise à jour juin 2022.

«Petit vade-mecum actualisé de la caractérisation du délit de risque causé à autrui dans le cadre du travail», *JCP S* 2022, 1154.

Cédric Latil

«Compétence juridictionnelle : appréciation de l'internationalité dans le cas du transfert du domicile du consommateur», *JDI* 2022, p. 607, note sous CJUE, 30 sept. 2021, aff. C-269/20

«Des conditions de la compétence de la juridiction du centre des intérêts du demandeur invoquant une atteinte à ses droits de la personnalité dans le contexte d'Internet», *JDI* 2022, p. 209, note sous CJUE, 17 juin 2021, aff. C-800/19

«La persistance de la distinction entre garde de la structure et garde du comportement», *RLDC* 06/2022, p. 17, note sous Cass. 2e civ., 31 mars 2022, n°20-22.594

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

«Cession de droit à l'image et responsabilité civile», *RLDC* 03/2022, p. 7, note sous Cass. 1re civ., 20 oct. 2021, n°20-16.343.

«Règlement 'Successions' : précisions sur la notion de pacte successoral et les dispositions transitoires», *JCP N* 2022, 1129, note sous CJUE, 9 sept. 2021, aff. C-277/20.

Christine Lebel

«Droit des arbres», *Droit et patrimoine*, mars 2022 avec les contributions de F. Rocheteau, K. Stevi, R. Raffray, G. Andréani, R. Radiguet et Ch. Lebel, p. 29-53.

«De l'exploitant agricole à l'entrepreneur individuel en agriculture», *RD rur.* mai 2022, Etude 20

«La modification du régime juridique du droit de préemption du locataire commercial par la loi 3DS», *Rev. loyers* mai 2022, p. 219.

«La cession de bail commercial modifiée par la loi n° 2022-172 du 14 février 2022 relative à l'activité professionnelle indépendante, Focus», *Rev. loyers* avril 2022, p. 168.

«L'entrepreneur individuel et les procédures de surendettement, à propos de la Loi n° 2022-172, du 14 février 2022, en faveur de l'activité professionnelle indépendante», *Lexbase Hebdo affaires* 17 mars 2022.

«Régulation du foncier agricole au travers de structures sociétaires, à propos de la Loi n° 2021-1756, du 23 déc. 2021, portant mesures d'urgence pour assurer la régulation au foncier agricole au travers de structures sociétaires», *Lexbase Hebdo privé* du 27 janvier 2022.

«Le statut de la coopération agricole à l'époque d'Emile Guillaumin», *Droit et Littérature*, n° 6, 2022.

«De quelques particularités du groupement forestier», *Droit et patrimoine* mars 2022, p. 45.

«Regard sur le rôle du tribunal dans la réforme du droit des entreprises en difficulté par l'ordonnance numéro 2021-1193 du 15 septembre 2021», *Rev. proc. collec.* 2022 N° 1, p. 56-58.

«Maintien des effets de la déclaration notariée d'insaisissabilité après la cessation d'activité professionnelle de l'entrepreneur individuel». Note sous Cass. com., 17 nov. 2021, n° 20-20.821, FS-P+B, JCP E 2022, 1233.

«L'action en constatation de l'acquisition de la clause résolutoire paralysée par l'ouverture de la sauvegarde du preneur». Note sous Cass. 3e civ., 13 avr. 2022, n° 21-15.336, B), *Rev. loyers* juin 2022, p. 279.

«Droit de préemption du preneur en cas de liquidation judiciaire du bailleur». Note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-19.174, F-B), *RD rur.* juin 2022, comm. 97.

«Le droit de préemption de l'article L. 145-46-1 n'est pas applicable à la vente d'un local dépendant d'une liquidation judiciaire». Note sous Cass. com., 23 mars 2022, n° 20-19.174, B), *Rev. loyers* mai 2022, p. 225.

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

«Portée de la confidentialité du rapport du conciliateur désigné dans le cadre d'un règlement amiable agricole». Note sous CA Angers, Ch. com., 25 janv. 2022 n° 20/00699), *Gaz. Pal* 19 avril 2002, p. 50.

«N'est pas créancier privilégié qui veut !» Note sous CA Bourges, ch. civ., 18 nov. 2021, n° 21/00357), *RD rur* avril 2022, comm. 57.

«Demande de désignation d'un administrateur judiciaire en liquidation judiciaire». Note sous CA Caen, 2e civ. com., 24 nov. 2021, n° 19/01627) *RD rur* avril 2022, comm. 59.

«Associé de GAEC et surendettement des particuliers». Note sous Cass. 3e civ., 16 déc. 2021, n° 20-18.344) *RD rur*. févr.2022 comm. 31.

«Lorsque le remboursement du compte courant est fautif». Note sous Cass. com., 20 oct. 2021, n° 20-11.095), *RD rur*. févr.2022 comm. 30.

«Droit de reprise du bailleur versus droit à prorogation du preneur pour atteindre l'âge de la retraite : censure du Conseil constitutionnel». Note sous Cons. const. QPC 11 mars 2022), *Lexbase Hebdo privé* 31 mars 2022.

«La limitation du caractère réputé non écrit d'une clause d'indexation». Note sous Cass. 3e civ., 12 janv. 2022, n° 21-11.169, B), *Rev. loyers* févr. 2022, p. 70.

«Absence de droit de retour légal pour le collatéraux sur les biens reçus en règlement de la créance de salaire différé». Note sous Cass. 1re civ., 1er déc., n° 20-12.315). *Bull Dict. perm. Entr. Agricole*, févr. 2022, p. 4-5.

«Conditions d'éligibilité d'un l'associé de société civile au surendettement des particuliers». Note sous Cass. 2e civ., 16 déc. 2021, n° 20-16.485 et n° 20-18.344) *Lexbase Hebdo affaires* 13 janvier 2022.

«Conditions de la résolution d'un plan de redressement». Note sous Cass. com., 2 juin 2021, n° 20-14.101) *JCP E* 2022, 1035.

«Absence de manquement du bailleur à son obligation de délivrance pour des vices apparus au cours du bail». Note sous Cass. 3e civ., 13 oct. 2021, n° 20-19.278, FS-B) *Rev. loyers* janv. 2022, p. 10.

Débits de boissons – définition et classification – Commentaires, *JCl. Entreprise individuelle*, Fasc. 865, janv. 2022.

Débits de boissons – Licence – Commentaires - *JCl. Entreprise individuelle*, Fasc. 870, janv. 2022.

Compétence juridictionnelle en matière de vente judiciaire forcée – Commentaires - *JCl. Entreprise individuelle*, Fasc. 3100, janv. 2022.

Créance de salaire différé, *Dictionnaire Permanent Entreprise Agricole*, éd. Législatives, janv. 2022.

Jean-Pierre Legros

«Action en responsabilité individuelle d'un créancier». Note sous Cass. Comm., 12 janvier 2022, pourvoi n° 21-10.497, *Droit des sociétés*, 2022, n°5, p. 31-32.

«Report de la date». Note sous Cass. Comm., 12 janvier 2022, pourvoi n° 20-16.394, *Droit des sociétés*, 2022, n°5, p. 32-33.

«Omission de déclarer la cessation des paiements». Note sous Cass. Comm., 12 janvier 2022, pourvoi n° 20-21.427, *Droit des sociétés*, 2022, n°5, p. 33.

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

«Tribunaux de commerce spécialement désignés». Note sous Cass. Comm., 17 novembre 2021, pourvoi n° 19-50.067, *Droit des sociétés*, 2022, n°4, p. 46-47.

«Critère». Note sous CA Paris, pôle 5, huitième Chambre, 7 septembre 2021, arrêt n° 20/18226, *Droit des sociétés*, 2022, n°4, p. 47-48.

«Résolution du plan». Note sous Cass. Comm., 8 décembre 2021, pourvoi n°20-17.766, *Droit des sociétés*, 2022, n°4, p. 49.

«Faute de gestion». Note sous Cass. Comm., 20 octobre 2021, pourvoi n° 20-11.095, *Droit des sociétés*, 2022, n°3, p. 33-34.

«Procédure et cas de faillite personnelle». Note sous Cass. Comm., 20 octobre 2021, pourvoi n° 20-10.557, *Droit des sociétés*, 2022, n°3, p. 34-35.

«Modification». Note sous Cass. Comm., 29 septembre 2021, pourvoi numéro 20-10.436, *Droit des sociétés*, 2022, n°3, p. 36.

«Report de la date». Note sous Cass. Comm., 29 septembre 2021, pourvoi n°20-10.105, *Droit des sociétés*, 2022, n°2, p. 26-28.

«Tierce-opposition». Note sous Cass. Comm., 20 octobre 2021, pourvoi n° 20-17.765, *Droit des sociétés*, 2022, n°2, p. 28-29.

«Détournement d'actif et paiement préférentiel». Note sous Cass. Comm., 20 octobre 2021, pourvoi n° 20-15.736, *Droit des sociétés*, 2022, n°2, p. 29-30.

«Responsabilité de la société mère». Note sous Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, *JO* n° 0196 du 24 août 2021, *Droit des sociétés*, 2022, n°2, p. 30-31.

«Délégation de pouvoir». Note sous Cass. Comm., 29 septembre 2021, pourvoi numéro 20-12.291, *Droit des sociétés*, 2022, n°1, p. 32-33.

«Action en responsabilité du créancier». Note sous Cass. Comm., 8 septembre 2021, pourvoi n° 19-13.526, *Droit des sociétés*, 2022, n°1, p. 33-34.

«Créancier contrôleur». Note sous Cass. Comm., 7 septembre 2021, pourvoi n°21-40.011, *Droit des sociétés*, 2022, n°1, p. 36.

«Procédure et cas de faillite personnelle». Note sous Cass. Comm., 29 septembre 2021, pourvoi n° 19-25.112, *Droit des sociétés*, 2022, n°1, p. 34-35.

Delphine Martin

«L'œuvre transformative : zoom sur l'arrêt de la Cour d'appel du 23 février 2021», *Journal Spécial des Sociétés*, 2022, n°15, p. 19.

«Tatouage et droit des marques», *Journal Spécial des Sociétés*, 2022, n°5, p. 35.

«Quelle responsabilité pour les plateformes de partage en ligne en cas de diffusion illicite de contenus protégés par un droit d'auteur». Note sous CJUE, Gde. Ch., 22 juin 2021, *Frank Peterson contre Google*, *RJC*, n°2, p. 446-449. (avec Christophe Alleaume).

Chantal Mathieu

«Sanctionner le silence: de la non dénonciation des actes répréhensibles commis dans le cadre des relations de travail», *JCP S*, juin 2022, 1156.

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

«La qualification du contrat des chauffeurs VTC toujours en question», note sous Cass. Soc. 13 avril 2022, Dalloz étudiant.

«Blague sexiste : humour noir ou faute disciplinaire ?». Note sous Cass. Soc 20 avril 2022, Dalloz étudiant.

«Le barème des indemnités prud'homal conforté par la Cour de cassation», note sous Cass. Soc. 11 mai 2022, Dalloz étudiant.

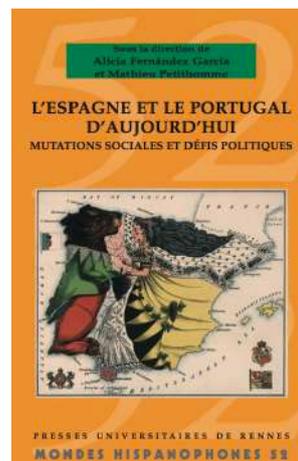
«L'exception d'illégalité d'un accord collectif : la voie est ouverte aux syndicats !», note sous Cass. Soc. 2 mars 2022, Dalloz étudiant.

«La liberté religieuse, le contrat et le pouvoir disciplinaire... une combinaison délicate», note sous Cass. Soc. 19 janvier 2022, Dalloz étudiant.

«La contestation du référendum validant un accord collectif», note sous Cass. Soc. 5 janvier 2022, Dalloz étudiant.

Mathieu Petithomme

(avec Alicia Garcia Fernandez, dir.), *L'Espagne et le Portugal d'aujourd'hui. Mutations sociales et défis politiques*, PUR, 2022, 176 p.



Catherine Tirvaudey

«Conséquences de la mention erronée de la voie de recours dans une décision statuant sur la compétence seule». Note sous arrêt, Cass. 2e civ., 3 mars 2022, *JCP G*, 14 mars 2022. 315.

«L'appel d'un jugement statuant sur la compétence seule, nouvelle précision», *JCP G*, 7 février 2022.

Orianne Vergara

«Gestion courante d'une exploitation agricole propre et récompenses» Note sous Cass. 1re civ., 13 oct. 2021, pourvoi n°19-24.008, *Gaz. pal.*, 12 avril 2022, n°12, p. 59-60. ///

Publications des membres du CRJFC Janvier - Juin 2022

- **2e Journée d'étude de droit pénal social**, Besançon, 10 mars (dir. Béatrice Lapérou-Schneider). Avec la participation de :
 - Julie Gallois, Maître de conférences, Institut François Gény, Université de Lorraine, Harcèlement sexuel sur un salarié : quelle(s) responsabilité(s) pénale(s)
 - Benoît Géniaut, Maître de conférences HDR, CRJFC, Université de Franche-Comté, La qualification de contrat de travail et le travail dissimulé
 - Raphaël Dalmasso, Maître de conférences HDR, Institut François Geny, Université de Lorraine, La prostitution forcée et le travail forcé –
 - Marc Segonds, Agrégé des facultés de droit, directeur du Master II droit pénal des affaires publiques et privées et du D.U. Compliance officer et sécurité financière (IRDEIC), Toulouse 1 Capitole, consultant, cabinet Borel et Del Prete (Aix-en-Provence), La responsabilité disciplinaire du salarié corrompu
 - Béatrice Lapérou-Schneider, La mise en danger du salarié
 - Renaud Salomon, Avocat général à la chambre criminelle de la Cour de cassation, professeur associé à l'université de Paris Dauphine PSL, La singularité de l'action publique et action civile en droit pénal de la sécurité sociale
 - Chantal Mathieu, La non-dénonciation d'infractions commises dans le cadre des relations de travail

- **Rendez-vous du droit de la santé. 2e éd. COVID-19 et droit de la santé – regards croisés franco-japonais**, Belfort, UFR STGI, 11 mars (dir. Amanda Dubuis)



- **La procédure civile en France et en Suisse : formation, mutations et influences**, Besançon, 16-17 mars (dir. François Bohnet, UniNE, Laurent Kondratuk, Catherine Tirvaudey)

- Conférence de Sylvaine Laulom (Ch. Sociale de la Cour de cassation), **La fabrique des arrêts de la Cour de cassation**, Besançon, 2 mai (org. Benoît Géniaut et Chantal Mathieu)

- Conférence **La preuve en droit du travail. Actualité jurisprudentielle**, Besançon, 5 mai, (org. Chantal Mathieu). Avec la participation de :
 - Marylise Bidaux, avocate, La communication des preuves au cours d'une procédure prud'homme
 - Margaux Antunes, Inspectrice du travail, Les constats de l'inspection du travail comme mode de preuve
 - Sviatoslav Forect, avocat, La valeur probante des écrits du salarié, l'exemple du harcèlement et du temps de travail
 - Chantal Mathieu, Le droit à la preuve et la production de preuve illicite

Manifestations 1^{er} semestre 2022

// Délégation de pouvoirs – Les bonnes pratiques

22 septembre 2022 - 18h00

Face au risque accru de mise en jeu de la responsabilité pénale des dirigeants, la définition d'un schéma organisationnel prenant en compte les délégations de pouvoirs sur des sujets à risque est devenue indispensable.

L'organisation, la taille, le type d'activité et l'implantation géographique de certains établissements peuvent rendre difficile, voire impossible, le contrôle par le chef d'entreprise du respect de l'ensemble de ses obligations au sein de l'entreprise.

Ainsi, la délégation de pouvoirs permet de sécuriser l'organisation de l'ensemble des activités et par là même de gagner en productivité.

À défaut, en cas de négligence, le chef d'entreprise engage sa responsabilité personnelle et celle de l'entreprise.

L'ANDRH, l'AFJE et l'UFR de Franche-Comté vous proposent, au-delà du rappel du cadre juridique, un mode d'emploi pour rendre vos délégations de pouvoirs efficaces, ainsi qu'un échange sur les bonnes pratiques à adopter afin de limiter les risques pour l'entreprise.

Interviendront :

- Madame Chantal MATHIEU, Maître de conférences en droit privé, Université de Franche -Comté,
- Maître Myriam ARIZZI-GALLI, Avocat, département droit social, Cabinet FIDAL,
- Maître Jean-Paul GROS, Avocat, départements droit fiscal/ droit des sociétés, Cabinet FIDAL.

Lieu : UFR SJPEG, Amphithéâtre Cournot, 45D avenue de l'observatoire. Besançon

//La confiance publique

29-30 septembre 2022

Dir. Alexandre Desrameaux et Christophe Geslot

Judi 29 septembre 2022

8h30 - Accueil

8h50 - Allocutions d'ouverture

9h10 - Propos introductifs – Éric Desmons, professeur de droit public, Université Paris 13

La confiance démocratique sous la présidence d'Éric Desmons

9h30 - La confiance dans les gouvernants : comment la penser en droit constitutionnel ? – Alain Laquièze, professeur de droit public, Université Paris Cité

9h50 - La confiance en matière référendaire – Christophe Geslot, maître de conférences HDR en droit public, Université de Franche-Comté

10h10 - La confiance dans le processus électoral – Marie-Odile Peyroux-Sissoko, professeure de droit public, Université de Franche-Comté

10h30 - Débats-Pause

**La confiance étatique
sous la présidence d'Éric Desmons**

11h - La confiance dans l'institution judiciaire, sa place et ses éclipses – Boris Bernabé, professeur d'histoire du droit, Université Paris-Saclay, doyen de la Faculté Jean Monnet

11h20 - La confiance dans la justice pénale – Fabienne Terryn, maître de conférences en droit privé, Université de Franche-Comté

11h40 - La confiance de l'administré dans la juridiction administrative – Alexandre Ciaudo, professeur de droit public, Université de Franche-Comté

12h - La confiance des administrés en tant que norme de référence du contrôle de la légalité des actes administratifs. Le cas du droit polonais – Piotr Ostrowski, doctorant, Université Adam Mickiewicz de Poznań (Pologne) et Wojciech Piątek, professeur, Université Adam Mickiewicz de Poznań

12h20 - Débats

14h - Confiance et subjectivisation du droit administratif – Jacques Petit, professeur de droit public, Université Rennes I

14h20 - La loyauté de l'agent public – Anne Foubert, maître de conférences HDR en droit public, Université d'Orléans

14h40 - La confiance au cœur du fédéralisme, l'exemple des Etats-Unis – Maud Michaut, docteure en droit public, Université Paris II Panthéon-Assas

15h - Débats-pause

**La confiance internationale
sous la présidence d'Évelyne Lagrange**

15h30 - La confiance et l'Union européenne : mutuelle défiance ou confiante reconnaissance ? – Pierre-Yves Monjal, professeur de droit public, Université de Tours

15h50 - La confiance dans les instances de gouvernance internationalisée ? – Évelyne Lagrange, professeure de droit public, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

16h10 - Pandémie et confiance dans le discours des institutions internationales – Hélène De Pooter, maître de conférences en droit public, Université de Franche-Comté

16h30 - La confiance dans le système commercial multilatéral – Clotilde Fortier, professeure de droit privé, Université de Bourgogne et Hélène Tourard, maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne

16h50 - La confiance publique dans l'état du droit des investissements internationaux – Leila Lankarani, professeure de droit public, Université de Franche-Comté

17h10 - Débats

**Manifestations
2^e semestre 2022**

Vendredi 30 septembre 2022

8h30 - Accueil

La confiance financière
sous la présidence de Christophe de la Mardière

9h - Confiance, prévention et gestion des crises bancaires – Emmanuel Susset, adjoint au conseiller national à la sortie de crise, ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

9h20 - La confiance dans les sociétés cotées : l'exemple des codes de gouvernance – Olympe Dexant-de Bailliencourt, professeure de droit privé, Université de Franche-Comté

9h40 - Le non principe de confiance légitime en droit fiscal – Christophe de la Mardière, professeur de droit public, Conservatoire national des arts et métiers

10h - Loi organique relative aux lois de finances et confiance – Alain Lambert, président du Conseil national d'évaluation des normes, ancien ministre du Budget

10h20 - Débats-pause

La confiance sociale
sous la présidence d'Yves Sassier

10h50 - Loyauté et fides, mondes romain et médiéval – Yves Sassier, professeur émérite de Sorbonne Université

11h10 - Le principe de confiance légitime en droit des contrats – Juliette Brunie, maître de conférences en droit privé, Université de Franche-Comté

11h30 - Le couple et la confiance publique – Coralie Dovetta, doctorante en droit privé, Université de Franche-Comté

11h50 - Débats et déjeuner

14h - Quelle place pour la confiance en droit de l'environnement ? – Philippe Juen, maître de conférences HDR en droit public, Université de Bourgogne

14h20 - La confiance en la norme collective – Chantal Mathieu, maître de conférences HDR en droit privé, Université de Franche-Comté

14h40 - Éducation nationale et confiance publique – Alexandre Desrameaux, maître de conférences en droit public, Université de Franche-Comté

15h - Débats

15h20 - Propos conclusifs – Michel Verpeaux, professeur émérite de droit public

Lieu : UFR SJEFG, Amphithéâtre Dalloz, 45D avenue de l'observatoire, Besançon

Inscriptions obligatoire / Informations :
contact-crjfc@univ-fcomte.fr / +33 (0) 3 81 66 66 08

// La chambre régionale des comptes et la transparence de la gestion publique locale

5 octobre 2022, 8h30-12h

dir. Alexandre Ciaudo

9h – Introduction, Macha Woronoff, Présidente de l'Université de Franche-Comté

9h15 – Avant-propos, Valérie Renet, Présidente de la CRC de Bourgogne-Franche-Comté

9h30 – La chambre régionale des comptes et les finances locales, Matthieu Houser, Maître de conférences HDR en droit public, CRJFC, Université de Franche-Comté

10h – Une diversité de missions au service de la qualité et de l'information, Marie-Laure Rolland Gagne, Présidente de section assesseur à la CRC de Bourgogne-Franche-Comté, et Léa Lhioui-Perrin, Conseillère à la CRC de Bourgogne-Franche-Comté

10h30 – «Les partenariats et outils en faveur de la transparence de la gestion publique», Valérie Bigot, Procureure financière près la CRC

11h – «Le risque pénal dans les marchés publics locaux», Sébastien Brameret, Conseiller à la CRC d'Auvergne-Rhône-Alpes

11h30 – Témoignage de Bruno Beaudrey, élu, canton de Bavans

Lieu : UFR SJPEG, Amphithéâtre Dalloz, 45D avenue de l'observatoire. Besançon

Public : étudiants, agents de la fonction publique territoriale, élus locaux, étudiants de l'IPAG

Inscriptions obligatoire / Informations :
contact-crjfc@univ-fcomte.fr / +33 (0) 3 81 66 66 08

//Journée d'étude «Les baux professionnels» (dir. S. Hazoug) Belfort (UFR STGI), 21 octobre.

14h-14h10 : Accueil des participants

14h10-14h15 : Allocution d'ouverture Sâmi Hazoug, Maître de conférences, Université Bourgogne Franche-Comté

14h15-14h35: Le domaine des baux commerciaux: la portée de l'immatriculation au RCS Jean-Pierre Legros, Professeur agrégé des universités, Université Bourgogne Franche-Comté

14h35-14h55 : Quelle valeur pour le bail commercial ? M. Michel Di Martino, Expert-Comptable, Commissaire aux comptes, Président honoraire du Tribunal de commerce de Lons-Le-Saunier

14h55-15h15 : Le bail commercial en cours d'exécution (obligations, loyers), l'actualité MM. Maxime Bernard, Nelson Pereira et Bilal Touzani Juriste, société Vialis (Colmar) ; Juriste, cabinet comptable In Extenso (Vesoul) ; Juriste.

15h15-15h35 : Actualité du renouvellement du bail commercial Mmes Angélique Garret-Flaudy et Jade Mignucci, Juristes.

15h35-15h50 : Pause

15h50-16h10 : Le juge des référés et le bail commercial- La résiliation du bail commercial M. Philippe Babo, Président du Tribunal judiciaire de Mulhouse

16h10-16h30 : La fin du bail commercial (non renouvellement, conséquence de la fin du bail, clause résolutoire, droit de préférence), l'actualité Mme et MM. Annais Hanachi, Samuel Lasbroas et Assim Lounes Juriste ; Juriste-département Droit des affaires, Cabinet d'avocats YDES (Lyon) ; juriste, étude notariale LA NOTARIALE (Ronchamp).

16h30-16h50 : Le bail professionnel, l'éternel oublié Sâmi Hazoug, Maître de conférences, Université Bourgogne Franche-Comté

16h50-17h10 : Les particularismes des baux ruraux Mme Christine Lebel, Maître de conférences-HDR, Université de Franche-Comté

Manifestations 2^e semestre 2022

17h10-17h30 : Le contentieux des baux ruraux Mme Florence Domenego, Conseillère à la Cour d'appel de Besançon

17h30-17h45 : Échanges avec les participants

Autres manifestations (programmes à venir) :

//Journée décentralisée de l'AFDC «Droit constitutionnel et droit administratif : translations de compétences» (dir. A.-L. Cassard-Valembois, CREDIMI et M.-O. Peyroux-Sissoko, CRJFC), Dijon, 13 octobre.

Avec les interventions de Cécile Chaussard, Alexandre Ciaudo, Gweltaz Éveillard, Jean-François Kerléo, Sophie Monnier, Thibaud Mulier, Julien Padovani, Romain Rambaud et Bertrand Mathieu (pour la conclusion).



Sous la direction scientifique de Marie-Odile Peyroux-Sissoko, Professeur à l'Université de Franche-Comté et Anne-Laure Cassard-Valembois, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne

Manifestations 2^e semestre 2022

//Journée d'étude de finances publiques (dir. M. Houser, avec le soutien de la SFFP), Besançon, 1er décembre.

//Colloque «Droits de l'homme et droit du commerce international» (dir. F. Osman), Besançon, 1er décembre.

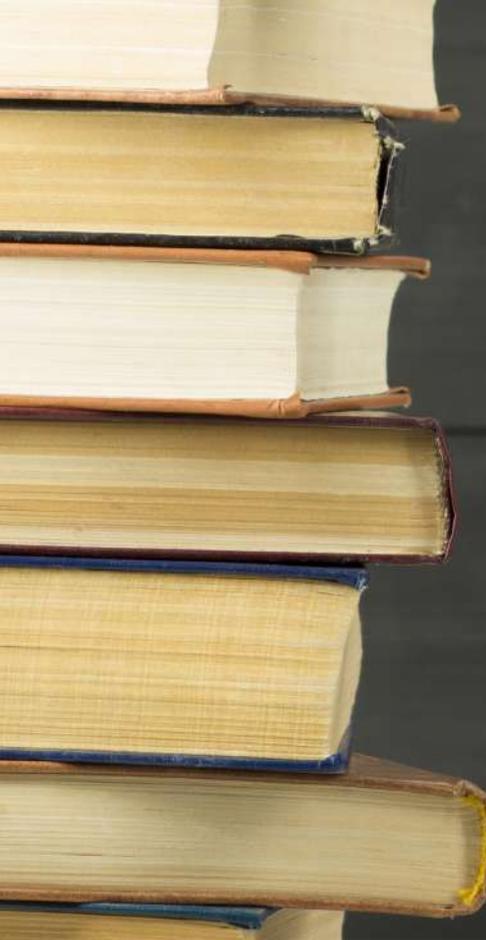
// Carline Djeudji Mbamy, **La transmission successorale au Cameroun : illustration de la délicate rencontre entre Common Law, droit civil et droit traditionnel** (dir. Anne Brobbel Dorsman)

Le droit camerounais des successions est la résultante de multiples influences. Ces influences sont liées non seulement à l'histoire mouvementée du Cameroun placé, au sortir de la première guerre mondiale, sous mandat et sous tutelle de l'Angleterre et de la France, mais également à la diversité culturelle et ethnique du pays. La double occupation du territoire camerounais a abouti à l'introduction à la fois de la Common Law et du droit civil français. Ces droits reçus ont été maintenus lors de l'indépendance camerounaise, au début des années 1960. Ils sont aujourd'hui encore applicables au Cameroun au côté des droits coutumiers camerounais ancestraux toujours en vigueur pour certaines questions juridiques. L'on observe donc au Cameroun une cohabitation égarante de droits aussi divers que contradictoires venant concurremment ou par un étrange mixage organiser les délicates successions, faisant du droit successoral camerounais un droit complexe, technique et parfois surprenant. Il apparaît donc que, pour lors, le législateur camerounais n'est parvenu à adopter aucune réforme de son droit des successions, ni aucun Code de la famille ou Code civil purement camerounais, malgré les multiples avant-projets proposés en la matière. Les règles successorales mises en œuvre dans le pays sont toujours celles issues de la période coloniale et des traditions, ce qui nous amènera tout au long de cette étude à nous référer aux droits anglais et français. Les règles camerounaises contemporaines sont pour la majorité inadaptées, inégalitaires, non uniformes, et souvent contradictoires, ce qui soulève la question de l'insécurité juridique en matière successorale. Il serait donc fort souhaitable que le législateur camerounais puisse doter le pays d'un Code de la famille dans l'optique d'uniformiser son droit des successions et de la famille en général.

La soutenance de thèse (droit privé) s'est déroulée le 17 mai 2022. Le jury était composé de : Hubert Bosse-Platière (Université de Bourgogne), Isabelle Corpart (Université de Haute-Alsace), Pascal Kamina (Université Jean Moulin, Lyon 3). //



Soutenances de thèses



// **Jérémy Pidoux, L'accès au juge pénal en phase sentencielle (dir. Béatrice Lapérou-Schneider)**

La thèse entend analyser de quelle manière l'accès au juge pénal en phase sentencielle a évolué. À partir d'une définition pragmatique de la notion d'« accès au juge », deux mouvements contradictoires ont été identifiés. D'un côté, l'accès formel au juge pénal tend à se renforcer. Les voies procédurales et communicationnelles permettant aux parties au procès – le mis en cause, la personne lésée et le ministère public – d'arriver auprès du juge ont été ouvertes. L'emprunt de celles-ci a encore été facilité par le développement de *de catalyseurs, intellectuels et financiers, qui suppriment certains obstacles qui l'empêcheraient. D'un autre côté, l'accès substantiel au juge pénal tend à s'affaiblir. Le champ matériel de l'accès au juge s'est réduit en raison de la diminution de son office. La qualité des échanges avec le juge s'est dégradée du fait de l'expansion de procédés – la visioconférence, les box vitrés, la représentation et l'écrit – qui médient lesdits échanges. La discussion ayant lieu devant le juge s'est appauvrie compte tenu du recul ou de l'insuffisance des garanties de l'effectivité du débat se tenant devant lui.*

L'ambivalence de l'évolution de l'accès au juge pénal n'est pas en soi critiquable. Il convient toutefois de veiller pour chacune des dimensions de cet accès à ce que le renforcement ou l'affaiblissement ne soit pas insuffisant ou trop important. À cet égard, la détermination de l'étendue de la protection du droit d'accès au juge dans l'ordre conventionnel et l'ordre constitutionnel a permis de proposer différentes améliorations.

La soutenance de thèse (droit privé et sciences criminelles) s'est déroulée le 13 avril 2022. Le jury était composé de Coralie Ambroise-Casterot (Université de Nice-Sophia Antipolis) ; Antoine Botton (Université de Toulouse I-Capitole) ; Béatrice Lapérou-Schneider (directrice de thèse) ; Renaud Salomon (Cour de cassation, Université de Paris-Dauphine) ; Etienne Verges (Université de Grenoble-Alpes). //

Soutenances de thèses



Délégation de Amanda Dubuis. Notre Collègue Amanda Dubuis, Maître de conférences en droit public, en poste à l'UFR STGI, sera en délégation à l'Université de Polynésie, à compter du 1er septembre.

Mutation de Marc-Antoine Granger. Notre Collègue Marc-Antoine Granger, Maître de conférences HDR en droit public, en poste à l'UFR STGI, partira à l'Université Côte d'Azur à compter du 1er septembre 2022. Le CRJFC le remercie de son investissement au sein du laboratoire. Ses Collègues et amis lui souhaitent une bonne continuation.

Séjour de recherche de Béatrice Lapérou-Schneider au Canada

La deuxième partie du séjour de recherche réalisé à Montréal avec le soutien de la région Bourgogne Franche-Comté a d'abord permis de nombreux échanges d'ordre pédagogique. Béatrice Lapérou-Schneider a notamment participé le 19 mai 2022 à un webinaire portant sur « La collaboration interdisciplinaire dans la formation : les forces et les défis », organisé par la clinique juridique pour les victimes d'actes criminels (CJVAC) et le centre international de criminologie comparée (CICC). Cette rencontre s'est tenue durant la semaine des victimes et des survivants d'actes criminels, elle visait à aborder les avantages et les défis de la collaboration et de la formation interdisciplinaire. Elle a été animée par les professeurs Jo-Anne Wemmers et Amissi Manirabona, Co-directeurs de la CJVAC.

Ce second séjour a par ailleurs permis la finalisation d'une recherche de droit comparé franco-canadienne consacrée à l'imputation de la responsabilité pénale aux personnes morales. Il a également été l'occasion d'analyser sous un angle comparatif le premier arrêt de justice pénale négociée rendu au Canada en matière de corruption, thématique sur laquelle travaille Béatrice Lapérou-Schneider depuis de nombreuses années. Une table ronde s'est déroulée sur ce sujet

<https://www.cdaci.ca/nouvelles/2022/05/28/table-ronde-sur-laccord-de-reparation-obtenu-par-snc-lavalin-le-8-juin-sur-zoom/> et un article co-écrit avec A. Manirabona sera prochainement publié dans les pages du CDACI de Thémis

D'autres recherches ont d'ores et déjà été initiées et se poursuivront dans les mois à venir. Elles porteront notamment sur les thématiques du droit pénal des affaires et des droits de l'homme en matière pénale. Cette collaboration avec la faculté de droit de l'université de Montréal, chaleureusement remerciée pour son accueil, se poursuivra en effet dans les mois à venir par la venue à Besançon du professeur Manirabona au mois de décembre en qualité de professeurs invités.

Enfin un projet de partenariat scientifique entre les facultés de droit de l'université de Montréal et de Franche-Comté est aujourd'hui à l'étude.

Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté

Direction : Béatrice Lapérou-Schneider (Professeur de droit privé)
ITRF : Laurent Kondratuk
Contact : 45D avenue de l'observatoire, 25030 Besançon Cedex
tél. : +33 (0)3 81 66 66 08
@ : contact-crjfc[at]univ-fcomte.fr
URL : www.crjfc.univ-fcomte.fr
Twitter : @Labo_Crjfc
archives ouvertes : <https://hal.archives-ouvertes.fr/CRJFC>
Conception, mise en page : Lydie Branget (UFR SJEPG)

Vie du laboratoire